



Procès-verbal de la 464^e séance de la Commission des affaires étudiantes

du jeudi 2 avril 2026 de 9h à 12h - salle 1682 du pavillon Jeanne-Lapointe.

Personnes présentes :

Mme Najat Bhiry, présidente

Mme Marie-Renée Blanchet, représentante de la doyenne FESP

Mme Mahité Breton, secrétaire

Mme Louise Careau, directrice du Centre d'aide à la communauté étudiante, invitée

Mme Geneviève Champoux, directrice de la Direction des services aux étudiants

Mme Olga Chernyak, CADEUL

Mme Pénélope Daignault, FLSH

M. Michel De Waele, représentant de la vice-rectrice, VREAE

M. Louis-Vincent Grand'Maison, ÆLIÉS

Mme Evelyn Guay, chargée d'enseignement

Mme Jocelyne Kiss, FAAAD

M. Louis-Xavier Lamy, ÆLIÉS

M. Pierre Leclerc, FMED

Mme Nancy Mouradian, FMD

Mme Fatoumata Sylla, ÆLIÉS

Personnes absentes :

Mme Pascale Bédard, FSS

Mme Kellyane Garneau, CADEUL

Personnes excusées :

Mme Émilie Saulnier-Talbot, FSG

1. Bienvenue

Après avoir constaté le quorum, la séance débute à 9h01 sous la présidence de Najat Bhiry, qui souhaite la bienvenue aux membres.

2. Adoption de l'ordre du jour de la 464^e séance

L'ordre du jour suivant est soumis à l'adoption et adopté à l'unanimité.

1. 9h - Bienvenue;
2. 9h02 - Adoption de l'ordre du jour de la 464^e séance;
3. 9h05 - Adoption du procès-verbal de la 463^e séance du 19 mars 2026 et retour sur les affaires en découlant, s'il y a lieu :
 - 3.1. Notes de séance de la 463^e séance.
4. 9h15 - Présentation de Louise Careau, directrice du Centre d'aide à la communauté étudiante UL : « La santé mentale étudiante à l'Université Laval : une responsabilité partagée. »;
5. 10h30 - Pause;
6. 10h45 - Discussion sur les discours qui remettent en question la valeur des études universitaires;
7. 11h50 - Varia;
8. 12h - Levée de la séance.

3. Adoption du procès-verbal de la 463^e séance du 19 mars 2026 et retour sur les affaires en découlant, s'il y a lieu

L'adoption du procès-verbal est proposée et appuyée. Le PV est adopté à l'unanimité.

3.1 Notes de séance de la 463^e séance

Les membres ont pris connaissance des notes de séance de la 463^e séance du 19 mars 2026 et les approuvent.

Retour sur les affaires en découlant :

La présidente informe les membres qu'une rencontre a eu lieu le 1^{er} avril 2026 avec la vice-rectrice aux études et aux affaires étudiantes au sujet de l'avis concernant la perspective étudiante sur les systèmes d'intelligence artificielle générative (SIAG). La discussion s'est concentrée sur le premier axe de recommandations, lequel souligne

l'importance d'une formation et d'une collaboration intégrées en IAG. Cette formation obligatoire aux SIAG devrait être inscrite dans tous les programmes et comporter à la fois un volet de compréhension technique rigoureuse en matière d'IAG ainsi qu'un volet sur les enjeux éthiques et les transformations sociales. La présidente indique également qu'un échange préalable avait eu lieu avec le doyen de la Faculté de philosophie afin d'examiner la possibilité d'actualiser un cours existant portant sur l'éthique et l'approche critique de l'intelligence artificielle (PHI-4142), de façon à mieux répondre à la recommandation de la Commission, avec l'objectif que ce cours puisse être offert dès l'automne.

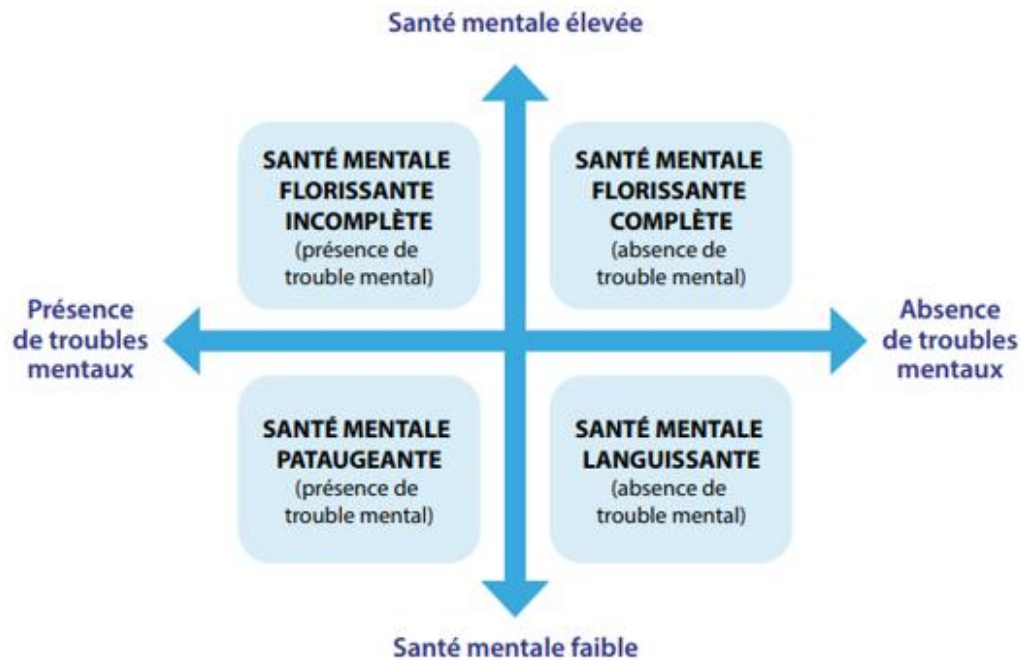
4. Présentation de Louise Careau, directrice du Centre d'aide à la communauté étudiante UL : « La santé mentale étudiante à l'Université Laval : une responsabilité partagée. »

La Commission accueille Louise Careau, directrice du Centre d'aide à la communauté étudiante (CACE), pour une présentation sur la santé mentale, un thème étroitement lié à plusieurs dimensions du mandat prospectif de la Commission, notamment la précarité financière, l'hyperconnectivité et l'évolution rapide des technologies.

Mme Careau explique que la majorité des étudiantes et étudiants universitaires se situent dans une période de transition vers l'âge adulte, marquée par une autonomie accrue et des décisions structurantes pour l'avenir. Elle rappelle qu'au début de la vingtaine, la maturation cérébrale se poursuit et soutient la planification, l'autorégulation émotive et l'adaptation aux exigences de la vie adulte. Elle insiste sur l'importance des relations sociales de qualité comme facteur de protection, et note que le contexte des dernières années, notamment les effets du confinement imposé par la pandémie, a fragilisé les réseaux et habiletés relationnelles chez plusieurs jeunes. De plus, il s'agit d'une période de développement identitaire, et plusieurs ressentent le besoin de préciser leur projet professionnel. L'arrivée de l'intelligence artificielle générative suscite d'ailleurs beaucoup d'inquiétude face aux possibilités réelles d'emploi.

L'invitée explique ensuite le lien étroit entre santé mentale et réussite. Elle indique que les symptômes associés aux troubles de santé mentale peuvent affecter les fonctions cognitives, telles que l'attention, la concentration et la mémorisation, mais aussi l'adaptation psychosociale, c'est-à-dire la qualité des interactions avec les pairs, les personnes enseignantes et les directions de recherche. La santé mentale influence aussi directement la motivation, la satisfaction et, par conséquent, le rendement scolaire. Ces difficultés augmentent les risques d'isolement social, d'abandon du parcours de formation et de comportements suicidaires; par conséquent, l'évaluation du risque suicidaire fait désormais partie intégrante de l'appréciation clinique d'une grande diversité de troubles.

Mme Careau indique que, selon l'Organisation de la santé (OMS), la [santé mentale](#) se définit comme « un état de bien-être permettant à chacun et chacune de reconnaître ses propres capacités, de se réaliser, de surmonter les tensions normales de la vie, d'accomplir un travail productif et fructueux et de contribuer à la vie de sa communauté¹. » Elle présente le schéma ci-dessous, qui montre que la santé mentale comprend deux axes :



*Adaptée de : C.M. Keyes. (2002). « The Mental Health Continuum: From languishing to flourishing in life », *Journal of Health and Social Research*, 43(June), 2002, p. 207-222

Figure 1 Continuum de la santé mentale. Source : présentation de Louise Careau

Mme Careau explique qu'une personne peut vivre avec un trouble mental tout en maintenant une santé mentale florissante si elle bénéficie d'un bon encadrement, d'habitudes de vie saines et, au besoin, d'un traitement approprié. À l'inverse, une personne sans trouble diagnostiqué peut présenter une santé mentale languissante lorsqu'elle vit une détresse importante.

L'invitée distingue ensuite les troubles de santé mentale de la détresse psychologique. Les troubles impliquent une altération de la pensée, de l'humeur ou du comportement, associée à des symptômes cliniquement reconnaissables et à un dysfonctionnement ou une détresse significative. Les troubles anxieux et de l'humeur figurent parmi les plus fréquents; la phobie sociale et l'anxiété généralisée sont des exemples typiques de troubles anxieux en

¹ Voir le site web de l'OMS : <https://www.who.int/fr/health-topics/mental-health>

contexte universitaire. Par contraste, la détresse psychologique, plus courante, se manifeste par des affects dépressifs et de l'anxiété.

La présentation aborde également les facteurs d'influence de la santé mentale étudiante selon une perspective élargie, notamment à partir du schéma suivant, qu'on retrouve dans une publication de la Direction régionale de santé publique de Montréal : [Outil synthèse : les facteurs d'influence de la santé mentale étudiante, des leviers pour agir!](#)

Carte des facteurs d'influence de la santé mentale étudiante

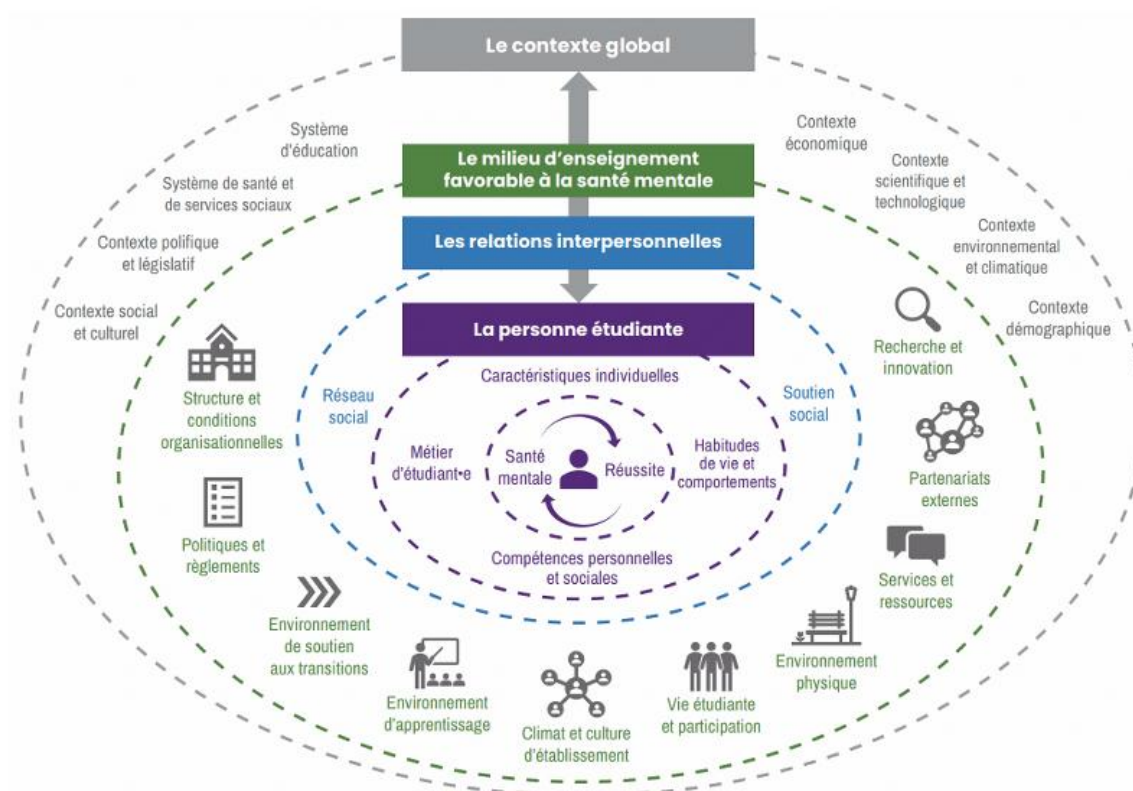


Figure 2 Source: Direction régionale de santé publique de Montréal. (2024). Outil synthèse: les facteurs d'influence de la santé mentale étudiante, des leviers pour agir!

L'invitée présente ensuite des résultats de [l'Enquête québécoise sur la santé mentale étudiante en enseignement supérieur](#). Elle souligne un paradoxe : une majorité de personnes ayant répondu à l'enquête évaluent leur santé mentale globale comme modérée à florissante, alors que des outils standardisés révèlent des proportions élevées de symptômes anxieux et dépressifs. L'hypothèse mise de l'avant est que plusieurs étudiantes et étudiants se sont habitués à vivre avec un niveau de stress ou de symptômes qu'ils finissent par normaliser.

La présentation met ensuite en relief certaines tendances et populations plus vulnérables. Mme Careau indique que le stress financier est en hausse et qu'il est associé à davantage de symptômes anxieux et dépressifs. Elle souligne aussi que des groupes vivant des défis supplémentaires (non-cisgenre ou 2SLGBTQIA+, p. ex.) présentent des niveaux de détresse plus élevés, et insiste sur l'importance des gestes d'inclusion. Sur le plan académique, elle rapporte que la disponibilité des personnes enseignantes constitue un facteur protecteur, tandis que la charge de travail, les semaines d'examen, la conciliation études-travail-vie personnelle et le manque de clarté dans l'enseignement constituent des facteurs qui nuisent à la santé mentale. Elle ajoute que les habitudes de vie représentent un enjeu important, notamment la faible activité physique et les difficultés de sommeil rapportées par une proportion significative d'étudiantes et étudiants.

L'invitée explique que le Plan d'action sur la santé mentale étudiante en enseignement supérieur ([PASME](#)) et le Plan d'action pour la réussite en enseignement supérieur ([PARES](#)) du gouvernement provincial ont permis notamment de renforcer les ressources d'accueil et d'orientation des étudiantes et étudiants vers les services appropriés et de développer des réseaux d'intervenantes et intervenants de proximité dans les facultés. Elle souligne que le renouvellement de ces deux plans d'action, annoncé pour une seule année supplémentaire, pose un enjeu de pérennité.

Enfin, la présentation rappelle l'existence de ressources pour identifier les pratiques d'enseignement favorisant la santé mentale, comme cette page du Service de soutien à l'enseignement :

<https://www.enseigner.ulaval.ca/pedagogie/bonnes-pratiques-denseignement>.

5. Pause

6. Discussion sur les discours qui remettent en question la valeur des études universitaires

Il est rappelé que les textes soumis à la réflexion proviennent en grande partie du contexte états-unien, avec des échos observés ailleurs, notamment en France.

La discussion permet de dégager plusieurs nuances et pistes d'exploration, notamment au sujet de la distinction entre valeur intrinsèque de la formation et retour sur investissement, de la redéfinition des finalités des études universitaires dans une perspective historique, de la valorisation des compétences transversales et d'un risque de retour à une formation universitaire réservée à l'élite.

7. Varia


La présidente annonce que deux articles transmis par des membres seront partagés à l'ensemble des membres et discutés lors d'une séance ultérieure. Enfin, la présidence réitère la demande adressée aux membres du corps professoral de recenser les formations et contenus portant sur l'intelligence artificielle offerts dans leurs facultés, même lorsque ces contenus ne constituent qu'une partie d'un cours.

8. Levée de la séance

Après proposition, la séance est levée à 11h59.



Mahité Breton,
Agente de recherche et de planification



Najat Bhiry,
Présidente

Le 2 avril 2026